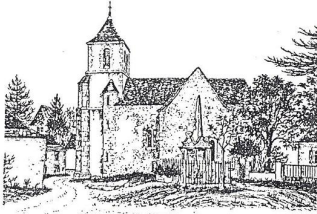


DEPARTEMENT DU LOT  
Anglars- Nozac  
46300



☎/Fax : 05 65 41.20.43  
Mail : mairie.nozac@wanadoo.fr

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2018

Présents : Pascal Salanié, Serge Bazin, Christiane Verdier, Francine Vielmon, Marie Ayzac, Frédéric David, Nelly Espagnat, Guillaume Miard, Joëlle Montagne

Absents sans procuration : Pascal Pavan, Pierre Vatin

### **Point 1 : Contrat maintenance logiciels et assistance**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le comparatif entre les logiciels informatiques Agedi et Indy System. Les services proposés par Agedi sont plus nombreux et moins onéreux que ceux proposés par Indy System.

Monsieur le Maire indique que le contrat avec Indy System peut être résilié sous réserve d'un préavis écrit envoyé par lettre recommandée avec avis de réception postal, trois mois avant l'échéance du contrat en cours.

Monsieur le Maire propose de résilier le contrat avec Indy System et de signer un nouveau contrat avec Agedi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces modifications et mandate Monsieur le Maire pour signer ce nouveau contrat avec le syndicat intercommunal AGEDI.

**VOTE :    POUR    9    CONTRE 0    ABSTENTION 0**

### **Point 2 : Recrutement d'un adjoint administratif territorial**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'indisponibilité temporaire pour raison de santé de Mme Isabelle Lanio, adjoint administratif territorial.

Monsieur le Maire indique qu'il doit être pourvu à son remplacement et qu'une candidature à été présentée par Mme Alexia Vandomme. Monsieur le Maire propose de recruter en qualité d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, dans le cadre des rédacteurs territoriaux et dans la filière administrative, Mme Alexia Vandomme, pour occuper les fonctions de secrétaire de mairie jusqu'au retour de Mme Lanio et à raison de 10h30 par semaine. Elle percevrait une rémunération afférente à l'IB 548, IM 466.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce recrutement et mandate Monsieur le Maire pour signer un contrat avec Mme Alexia Vandomme.

**VOTE :    POUR    9    CONTRE 0    ABSTENTION 0**

### **Point 3 : Rapport de la CLECT, CCQB**

Sophie Giraud, directrice de la CCQB, expose au Conseil Municipal que la CCQB a fait parvenir son rapport annuel du délégataire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce rapport et mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents se rapportant à ce rapport.

**VOTE :    POUR    9    CONTRE 0    ABSTENTION 0**

### **Point 4 : Rapport annuel et compte administratif 2017 du SYDED**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport annuel et le compte administratif 2017 du SYDED.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces rapports et mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

**VOTE :    POUR    9    CONTRE 0    ABSTENTION 0**